

# Famille, jeunesse, logement : des libellés disparus

Les dossiers dits sociétaux sont peu visibles dans le nouveau gouvernement. Les réactions pleuvent

**V**ingt-deux ministres heureux et... combien d'acteurs sociaux dépités? Beaucoup, si l'on en croit les réactions qui pleuvent depuis la formation du gouvernement, mercredi 17 mai. Emmanuel Macron avait promis une équipe resserrée. Il a tenu parole mais, ce faisant, il a frustré ceux qui, associations, professionnels, syndicats, déplorent de ne plus avoir « leur » ministre. « *Alerte enlèvement : ministères du logement, de la ville, de la lutte contre l'exclusion, de l'enfance, des personnes âgées, portés disparus* », a ainsi tweeté le magazine *Lien social*.

Autant de portefeuilles aujourd'hui absorbés par un ministre dont la principale compétence est autre. On peut y ajouter la jeunesse et la famille. Les dossiers sociétaux, ceux du quotidien des Français, ne sont pas visibles dans la nouvelle nomenclature gouvernementale.

**La famille sans toit** Le fait qu'aucun ministre ni secrétaire d'Etat ne soit officiellement chargé de la famille étonne d'autant plus qu'Emmanuel Macron a fait des promesses durant sa campagne, en particulier celles d'ouvrir la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes et aux célibataires – engagement renouvelé par le porte-parole de La République en marche, Benjamin Griveaux, jeudi 18 mai. Le président se dit aussi favorable à la reconnaissance des enfants nés par gestation pour autrui (GPA) à l'étranger.

Qui portera ces engagements? Le dossier pourrait tomber, avec l'enfance et les personnes âgées, dans l'escarcelle de la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn. Mais le périmètre

définitif des ministères n'a pas encore été précisé. L'absence de « portage politique » signifie-t-elle que le sujet, trop explosif, est mis sous le boisseau? Cette crainte est alimentée par le fait que le premier ministre, Edouard Philippe, s'est prononcé contre l'ouverture de la PMA en 2013.

La nomination au gouvernement de l'ancien député (Les Républicains) du Nord-Gérard Darmanin – comme ministre de l'action et des comptes publics – inquiète encore plus. Il n'aura certes pas de compétence sur le sujet, mais il fut l'un des parlementaires les plus offensifs contre la loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe.

L'entourage du candidat Macron a promis une « *pédagogie de la réforme* » sur ces sujets sensibles, afin de « *ne pas reproduire les*

## Le périmètre définitif des ministères n'a pas encore été précisé

*incompréhensions passées* ». En tout cas, la disparition de l'intitulé rassure certains. « *Pas de ministère de la famille. Et si c'était une bonne nouvelle?* », a tweeté Jean-Pierre Denis, le directeur de l'hébergement catholique *La Vie*.

**La jeunesse sans interlocuteur** Pas de ministère, pas de secrétariat d'Etat : la jeunesse a disparu des libellés. Pendant sa campagne, Emmanuel Macron ne s'est guère engagé avec des promesses à l'intention des jeunes, contrairement à son prédécesseur, Fran-

çois Hollande, qui avait érigé la jeunesse au rang de « *priorité* ».

Les deux principaux syndicats étudiants, la FAGE et l'UNEF, ont manifesté leur incompréhension. « *La seule proposition claire, c'est le service national, quelle ambition!* », a déploré Jimmy Losfeld, de la FAGE, majoritaire. Les organisations de jeunesse sont opposées à ce service militaire d'un mois qu'a promis le chef de l'Etat. « *Qui sera notre interlocuteur pour en discuter? Et plus largement, pour traiter des questions de jeunesse qui ne se limitent pas à l'enseignement supérieur?* », interroge pour sa part Lilà Le Bas, de l'UNEF.

Cette absence est-elle inédite? « *Quasiment* », répond l'historien Claude Lelièvre, qui n'a trouvé qu'un seul précédent, très bref : sous la V<sup>e</sup> République, dans le premier gouvernement Rocard, du 12 mai 1988 au 23 juin 1988.

**La ville sans plan** Ils ont d'abord cru à une bonne nouvelle. A l'association des maires Ville & Banlieue, on se réjouissait de ne pas voir figurer un ministre de la ville dans la liste du nouveau gouvernement. « *Nous souhaitions que la politique de la ville soit, à l'avenir, impulsée, gérée et mise en œuvre par le premier ministre lui-même* », expliquait le président, Marc Vuillemot. Leur espoir a été déçu quand ils ont compris que la politique de la ville échoyait à Richard Ferrand, ministre de la cohésion des territoires. « *Le sort des territoires urbains en difficulté et de leurs 5 millions d'habitants n'est ni dans les mains du premier ministre ni dans celles d'un ministre dédié, déplore-t-il. Nous craignons que le sujet ne se retrouve dilué.* »

Lors de la passation des pouvoirs avec l'ex-ministre de la jeunesse, de la ville et des sports,

Patrick Kanner, Richard Ferrand a souhaité que « *ce qui reste à faire* » s'intègre « *dans une action plus globale qui porte ses fruits dans tous les territoires de France (...)* La politique de la ville, le logement, l'aménagement du territoire... Tout cela devait être ensemble pour que l'action publique soit plus efficace ».

**Le logement sans bail** Car c'est aussi Richard Ferrand qui hérite du logement. Ses multiples attributions l'ont d'ailleurs conduit à enchaîner, mercredi, pas moins de trois passations des pouvoirs – avec les sortants Jean-Michel Baylet (aménagement du territoire), Emmanuelle Cosse (logement) et donc Patrick Kanner (ville, jeunesse et sports). La disparition de leur domaine du libellé du ministère n'a pas été du goût des organisations syndicales et des professionnels. Secteur immobilier, organismes HLM, propriétaires, locataires : tous l'ont déploré depuis vingt-quatre heures.

Les associations qui luttent contre le mal-logement s'inquiètent aussi. « *Au moment où le pays compte près de quatre millions de mal-logés et 140 000 personnes sans domicile fixe, nous demandons au gouvernement de réaffirmer rapidement la priorité donnée à l'accès aux personnes en difficulté* », exhorte la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS).

Lors du passage de témoin avec Emmanuelle Cosse, Richard Ferrand a laissé entendre qu'il n'y avait pas de bouleversement à attendre du côté des lois. « *Nous avons beaucoup légiféré au cours du quinquennat précédent (...). Aujourd'hui, je veux contribuer à l'assagissement législatif.* » ■

SERVICE SOCIÉTÉ

## Le retour d'un ministère des sports, une garantie d'autonomie

**UN GRAND SOURIRE** et déjà des dossiers en main. Jeudi 18 mai, au lendemain de son entrée en fonction, Laura Flessel, 45 ans, a participé à son premier conseil des ministres. La nomination de la double championne olympique d'escrime dans le gouvernement marque le retour d'un ministère de plein exercice consacré aux sports, et seulement aux sports.

Ces trois dernières années, la question sportive se circonscrivait à un simple secrétariat d'Etat, sous la tutelle du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports. Quelle différence aujourd'hui ? Dans cette reconnaissance institutionnelle, il faut d'abord voir un symbole opportun destiné au Comité international olympique, qui fera de Paris ou Los Angeles, le 13 sep-

tembre, la future ville hôte des Jeux olympiques 2024.

Au-delà, le statut de ministre offrira surtout à l'ex-escrimeuse une plus grande latitude : présence assurée au conseil des ministres, enveloppe ministérielle à défendre (seul 0,14 % du budget de l'Etat est pour l'instant consacré aux sports) et possibilité de signer des décrets. « Comparé à un secrétariat d'Etat qui est souvent baladé, un ministère des sports peut avoir une réelle autonomie dans son fonctionnement », estime Djamel Cheikh, directeur du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Bourges, l'un des pôles nationaux chargé du haut niveau.

A l'époque rattachée au ministère de la santé (2009-2010), Rama Yade a trouvé un

« inconvenient » majeur à son rôle de secrétaire d'Etat : « Souvent, le ministre de tutelle doit se disperser sur différents secteurs et privilégie l'autre secteur que le sport, parent pauvre de la situation. Ça rend les relations compliquées. » Malgré son inexpérience en politique, Laura Flessel se dit déjà prête à bousculer « le milieu sportif, peut-être un peu conservateur, parfois même, ça arrive, machiste ». En jeu : faire du sport un « vecteur de lutte contre les discriminations ». Vendredi 19 mai, la Guadeloupéenne a prévu d'effectuer son premier déplacement au Refuge, association parisienne offrant un hébergement temporaire aux jeunes victimes d'homophobie. ■

**YANN BOUCHEZ  
ET ADRIEN PÉCOUT**